



Commission Fédérale d'Activité Pétanque

CHAMPIONNAT DE FRANCE FSGT TRIPLETTES

Les 3,4 et 5 juin 2016 à Annecy (74)

Accueil le vendredi 3 juin de 14h00 à 20h00

**BOULODROME Municipal
Boulevard du Fier
74000 ANNECY**



Il est rappelé que seul le responsable de la délégation doit se présenter à l'accueil pour procéder à la régularisation définitive éventuelle et au retrait du dossier, badges, souvenirs et tickets repas pour toute la délégation



**14, rue de Scandicci - 93508 PANTIN Cedex
Tél : 01.49.42.23.19 - Fax : 01.49.42.23.60**

CHAMPIONNATS FÉDÉRAUX TRIPLETTES
3-4-5 JUNI 2016
ANNECY (74)

DESTINATAIRES

- ▶ A tous les Comités FSGT
- ▶ Aux membres de la CFA

Cher(e)s Ami(e)s,

Vous trouverez dans ce dossier les documents suivants :

- Les questionnaires forfaits/circulaires (2 «exemplaires»).
- Les feuilles d'engagement par catégorie.

Les documents dûment remplis devront être adressés pour le **6 MAI 2016 au plus tard**.
Le tirage sera effectué le **14 mai 2016**.

- ▶ Au **COMITÉ ORGANISATEUR** en ce qui concerne un exemplaire du questionnaire forfait accompagnées du règlement financier à l'adresse suivante :

COMITE DEPARTEMENTAL F.S.G.T Haute Savoie
PLACE DES RHODODENDRONS
74000 ANNECY

- ▶ À la **FÉDÉRATION (CFA PÉTANQUE)** en ce qui concerne un exemplaire du questionnaire forfait (pour information) et les feuilles d'engagement accompagnées du règlement financier par joueur à l'ordre de la FSGT.

Le contrôle des licences sera effectué sur place à l'accueil.

Les responsables de délégation devront présenter les licences classées par catégorie et par équipe, et s'assurer de la conformité de celle-ci et quelles soit validées avant le 1er d'avril.

Toute licence non conforme ne sera pas prise en compte et l'équipe concernée ne pourra pas prendre part aux Championnats Fédéraux.

En vous souhaitant bonne réception de ce dossier.

Recevez, Cher(e)s Ami(e)s, nos salutations sportives les meilleures.

[Le Secrétariat de la Commission Fédérale d'Activité Pétanque](#)

Fédération Sportive et Gymnique du Travail
Commission Fédérale d'Activité Pétanque

14, rue Scandicci - 93500 Pantin - Tél : 01-49-42-23-47
Courriel : petanque@fsgt.org - Site internet : www.fsgt.org



Référence : HD / GT

Pantin, le : 21 décembre 2015

DESTINATAIRES

A tous les Comités FSGT

Rappel pour les comités

Cher(e)s Ami(e)s,

La CFA Pétanque vous rappelle que la **date limite de la validation des licences** est fixée au **31 Mars 2016**.

A compter du 1er Avril les licences ne seront plus acceptées pour participer au championnat de France.

Bien Cordialement.

P/La Commission Fédérale d'Activité Pétanque

Hubert DESMET

Secrétariat de la CFA Pétanque : Graziella TRENTIN

Adresse E-mail : graziella.trentin@fsgt.org

Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Commission Fédérale d'Activité Pétanque

14, rue Scandicci - 93500 Pantin - Tél : 01-49-42-23-47
Courriel : petanque@fsgt.org - Site internet : www.fsgt.org





Commission Fédérale d'Activité Pétanque

CIRCULAIRE N° 1

A retourner à : Comité départemental FSGT Haute Savoie
Place des Rhododendrons C/C des Teppes 74000 ANNECY

PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS FÉDÉRAUX FSGT TRIPLETTES - 3-4-5 JUIN 2016 / ANNECY (74)

Comité :

Responsable de la Délégation :

Nom :

Prénom :

☎ : Domicile : _____ Portable : _____ Trav : _____

FRAIS DE DOSSIER OBLIGATOIRE

Nombre de joueurs : _____ x 10,00 €uros = _____ €uros

Nombre d'accompagnateurs : _____ x 10,00 €uros = _____ €uros

Forfait 1 (Restauration samedi midi)

Nombre de joueurs : _____ x 17, 00 €uros = _____ €uros

Nombre d'accompagnateurs : _____ x 17, 00 €uros = _____ €uros

Forfait 2 (Restauration dimanche midi)

Nombre de joueurs : _____ x 17, 00 €uros = _____ €uros

Nombre d'accompagnateurs : _____ x 17, 00 €uros = _____ €uros

Nombre de jeunes : _____

RÈGLEMENT DES FORFAITS ET REPAS A L'ORDRE De la : [Commission Pétanque FSGT 74.](#)

Total participant(e)s : _____ Montant réglé : _____ €uros

Fait le : _____

Signature :

Nota : les dispositions lors des derniers championnats ont conduit à ne plus procéder à la vente de tickets repas sur place.

(1) : rayer les mentions que vous n'avez pas besoin.

SUITE A UNE DECISION PRISE EN ANA LE 25 Mars 2012. Obligation de prendre les frais de dossiers. Libre choix de la formule du repas. Possibilité de prendre les repas sur place si l'organisateur le propose.



Commission Fédérale d'Activité Pétanque

CIRCULAIRE N° 2

A retourner à : FSGT /CFA PETANQUE
14 Rue de SCANDICCI - 93508 PANTIN CEDEX

PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS FÉDÉRAUX FSGT TRIPLETTES - 3-4-5 JUIN 2016 / ANNECY (74)

Comité : _____

Responsable de la Délégation :

Nom : _____ Prénom : _____

☎ : Domicile : _____ Portable : _____ Trav : _____

FRAIS DE DOSSIER OBLIGATOIRE

Nombre de joueurs : _____ x 10,00 €uros = _____ €uros

Nombre d'accompagnateurs : _____ x 10,00 €uros = _____ €uros

Forfait 1 (Restauration samedi midi)

Nombre de joueurs : _____ x 17, 00 €uros = _____ €uros

Nombre d'accompagnateurs : _____ x 17, 00 €uros = _____ €uros

Forfait 2 (Restauration dimanche midi)

Nombre de joueurs : _____ x 17, 00 €uros = _____ €uros

Nombre d'accompagnateurs : _____ x 17, 00 €uros = _____ €uros

Nombre de jeunes : _____

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS A L'ORDRE DE LA FSGT

Total participant(e)s : _____ Montant réglé : _____ €uros

Fait le : _____ Signature : _____

Nota : les dispositions lors des derniers championnats ont conduit à ne plus procéder à la vente de tickets repas sur place.

(1) : rayer les mentions que vous n'avez pas besoin.

SUITE A UNE DECISION PRISE EN ANA LE 25 Mars 2012. Obligation de prendre les frais de dossiers. Libre choix de la formule du repas. Possibilité de prendre les repas sur place si l'organisateur le propose.

